

*Date :* **8 novembre 2025**

## Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél. 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

## INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE

**Elus :** Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine / Alexandre Martin, vice-président en charge des jeunes et de la citoyenneté.

# Construction d'un accueil de loisirs à Saint-Martin-du-Fouilloux

**Afin d'accueillir les enfants et les familles dans de bonnes conditions, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine lance les travaux de construction d'un accueil de loisirs sans hébergement à Saint-Martin-du-Fouilloux.**

## Offrir des équipements de qualité aux familles du territoire

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, en partenariat avec le CSC du Pays Ménigoutais, construit un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Saint-Martin-du-Fouilloux. Ce projet s'inscrit dans la politique jeunesse portée par Parthenay-Gâtine et vise à maintenir l'offre d'accueil des enfants sur le secteur du Pays Ménigoutais hors-temps scolaire.

Cette nouvelle structure va permettre d'accueillir enfants et professionnels dans des conditions optimales, dans des locaux adaptés et accessibles, dans une logique d'amélioration de l'offre éducative.

## Des bâtiments aujourd'hui non-identifiés

Jusqu'en juillet 2021, à l'échelle du territoire du Pays Ménigoutais, l'accueil de loisirs sans hébergement géré par le CSC du Pays Ménigoutais n'avait pas de locaux clairement identifiés pour son activité de loisirs sur les vacances scolaires d'été.

Après avoir longtemps investi les écoles du territoire du Pays Ménigoutais, l'accueil de loisirs a été hébergé dans la Maison de l'enfance et de la famille de Ménigoute de 2006 en 2021.

Mais face à l'augmentation de la fréquentation, tant sur les vacances (principalement sur la période estivale) que sur les mercredis, il devenait difficile d'accueillir les enfants et les animateurs dans des conditions optimales et dans des locaux adaptés au nombre d'enfants.

En juillet 2021, l'école de Saint-Martin-du-Fouilloux ferme ses portes suite à la création de l'école de Reffannes.

Depuis, l'ancienne école a hébergé l'accueil de loisirs sans hébergement géré par le Centre socioculturel du Pays Ménigoutais sur toutes les périodes de vacances jusqu'au printemps 2025, dans le cadre d'une dérogation accordée par les services de l'Etat. Cet été, les activités de l'ALSL ont été accueillies dans l'école à Vasles

C'est à partir de ce moment qu'est née une réflexion sur un projet de réhabilitation des locaux de Saint-Martin-du-Fouilloux afin de pérenniser le site et l'identifier comme l'accueil de loisirs du Pays Ménigoutais.

### **Création d'un accueil de loisirs à Saint-Martin-du-Fouilloux : pérenniser et identifier le site**

Le projet prévoit la rénovation de l'ancienne école primaire de la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux pour en faire un accueil de loisirs sans hébergement, géré par le CSC du Pays Ménigoutais et destiné à accueillir les enfants du secteur.

Avec cet investissement porté par la Communauté de communes, les familles du secteur du Pays Ménigoutais bénéficieront d'un lieu pérenne, identifié, accessible et adapté à l'accueil dans de bonnes conditions des professionnels et des enfants sur les temps extra-scolaires.

### **Un bâtiment neuf pouvant accueillir jusqu'à 50 enfants**

Dans un premier temps, le bâtiment de l'ancienne école de Saint-Martin-du-Fouilloux a été démoli par la commune, avant cession du site à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

L'intercommunalité lance désormais les travaux de construction d'un accueil de loisirs neuf pouvant accueillir jusqu'à 50 enfants.

Il s'agit de :

- offrir un lieu qualitatif en termes d'espace, de confort, d'adaptabilité que ce soit pour les enfants mais aussi pour les animateurs.

Le site de Saint-Martin du Fouilloux se compose d'un grand jardin ombragé, ce qui représente un atout face aux difficultés climatiques à venir.

- disposer de plusieurs salles d'activités favorisant le pouvoir d'agir des enfants, et notamment d'une salle pouvant accueillir les pré-ados et ainsi assurer une continuité éducative.

- répartir l'offre éducative sur les différentes communes du Pays Ménigoutais.

- optimiser la consommation énergétique en prévoyant un système de chauffage le moins énergivore possible ainsi qu'une isolation adaptée.

- offrir et articuler des espaces indispensables au bon fonctionnement de l'ALSH : mise à disposition d'une salle des fêtes communale pour le repas du midi avec un espace de restauration répondant aux normes d'hygiène alimentaire et pour les activités artistiques ou culturelles nécessitant de l'espace.

Un stade est également situé à quelques mètres. De plus, la mairie de Saint-Martin-du-Fouilloux a inauguré une aire de jeux proche du stade. Ce nouvel espace sera une plus-value pour l'accueil de loisirs.

La construction de l'accueil de loisirs, d'une superficie de 260m<sup>2</sup>, comprendra ainsi :

- deux salles d'animations : petits (3-6ans) et grands (6-11ans)
- une salle d'activité
- un dortoir des petits
- un hall d'entrée
- des locaux de services et locaux techniques.

Le bâtiment sera résolument tourné vers la nature, et adapté à un public enfant : un lieu calme, serein, attractif.

Les autres locaux tels que les bureaux, les locaux du personnel, les stockages seront implantés dans des bâtiments existants de l'ancienne mairie et de l'ancienne classe qui seront rénovés par la commune. La restructuration de ces locaux ne fait donc pas partie du projet porté par la CCPG.

### **Le budget**

L'enveloppe estimative des travaux s'élève à 538 542€ H.T, le montant des honoraires est de 73 345€ soit un total de 610 887€.

Le projet est subventionné par :

- la CAF : 362 000 euros
- l'Etat via la DETR : 129 476 euros

### **Calendrier prévisionnel**

Septembre 2025 : début des travaux

Été 2026 : ouverture de l'alsh